

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**

**EPREUVE DE MANAGEMENT**

---

**Sujet ACT'In**

---

**Vous analyserez la situation de management présentée dans les annexes en effectuant les travaux suivants :**

1. Caractérissez l'organisation ACT'In (type, taille, but, ressources, finalités).
2. À quelle évolution de son environnement l'organisation ACT'In est-elle confrontée ?
3. Identifiez les décisions qui ont été prises pour améliorer le service rendu malgré les contraintes de l'environnement.
4. Identifiez le problème de management de cette organisation.
5. Pour résoudre ce problème de management, quelles solutions l'organisation peut-elle envisager ?

## Annexe

ACT'In est une organisation qui a pour objet d'aider et d'accompagner les personnes résidant sur le territoire de la commune de Laval à s'insérer au mieux dans la société sur un plan socioprofessionnel.

Comptant aujourd'hui 20 salariés, ACT'In propose aux demandeurs d'emploi une aide personnalisée (définition de projet professionnel, parcours de formation, rédaction de curriculum vitae, préparation à l'entretien d'embauche..), des services gratuits (téléphone, fax, photocopieur), des réunions en présence d'employeurs potentiels.

L'association ACT'In implantée à Laval a fait l'acquisition d'un parc de mobylettes (6 à ce jour) : l'objectif de cette action est de permettre aux demandeurs d'emploi ou demandeurs de stages de bénéficier d'un moyen de transport économique, pratique, et tout cela, pour un prix défiant toute concurrence. Voilà un coup de pouce de plus offert aux bénéficiaires des services d'ACT'In en vue de décrocher l'entretien d'embauche tant attendu !

Alors que le taux de chômage en France atteignait 7,5 % en 2008 les chiffres, emportés par la crise économique mondiale, se sont envolés : en 2010, le pays comptait 10 % de chômeurs. Dans ce contexte, l'association a de plus en plus de difficultés à faire face aux demandes de prêt de moyens de transport, ainsi qu'aux demandes d'entretiens individualisés.

Dans un souci de qualité du service et d'efficacité, un livret d'accueil a été mis au point : distribué au demandeur d'emploi lors de sa première visite, il comprend une présentation de l'association et de ses actions, les coordonnées des interlocuteurs privilégiés, les formalités administratives à connaître, les numéros utiles ainsi qu'un agenda pour organiser lui-même le planning de ses rendez-vous et entretiens d'embauche.

Enfin, depuis quelques semaines, l'action de l'association ne s'arrête pas aux frontières de la ville. Après une prospection active, et en accord avec son conseil d'administration, Monsieur Philippe D., président d'ACT'In, se félicite de la charte signée en ce début d'année avec le maire de la commune voisine. Le financement de ce projet sera assuré par une subvention municipale assurée pour les 5 prochaines années et un local mis à la disposition de l'association vont lui permettre d'élargir son champ d'action et de devenir une association intercommunale.

*Source : L'auteur*